**Projet d’évaluation disciplinaire EPS en classe de Terminale**

|  |  |
| --- | --- |
| **Coefficient du CC** | Session 2022 : 5 en classe de Term ; session 2023 : 6 en classe de Term |
| **Construction de la note du CC** | Les notes **proposées** pour la certification sont inscrites dans les bulletins scolaires de terminales. La note définitivement retenue pour le baccalauréat correspond à la moyenne des notes attribuées lors des 3 Contrôles en Cours de Formation (CCF) en référence aux Attendus de Fin de Lycée (AFL) dans 3 Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) de 3 Champs d’Apprentissage (CA) différents, **après harmonisation éventuelle** par la commission académique. Elle ne correspond donc pas forcément à la moyenne des notes de trimestre.  Les notes inscrites sur le livret scolaire ont vocation à être prises en compte pour l’orientation dans ParcourSup. |
| **Type et modalités d’évaluation** | L’élève réalise 3 épreuves pratiques (ensemble certificatif) qui peuvent selon les APSA prendre appui sur un carnet personnel d’entraînement du candidat.  Toute épreuve, individuelle ou collective, donne lieu à une notation individuelle.  La note est attribuée à partir d’une co-évaluation de deux enseignants. |
| **Objectif de l’évaluation** | Il s’agit pour les évaluateurs d’identifier le niveau de compétence de l’élève dans les 3 AFL du champ d’apprentissage, en référence à un protocole certificatif, dans un cadre national, et validé par la CAHN.  Ces protocoles sont mis à disposition des candidats.  Chaque épreuve confronte d’élève à une classe de problèmes à résoudre typiques du CA. |
| **Critères d’évaluation** | Pour chacune des épreuves, 3 éléments sont évalués en lien avec les AFL du CA :   * AFL1 / 12 points : « s’engager » (en appui sur des acquisitions motrices, informationnelles et décisionnelles) * AFL2 / 6, 4 ou 2 points selon le choix du candidat : s’entraîner » (en appui sur des acquisitions méthodologiques). * AFL 3 / 6, 4 ou 2 points selon le choix du candidat : « fonctionner en collectif solidaire » (en appui sur des acquisitions sociales).   Pour chacun des éléments à évaluer, 4 degrés d’acquisition sont proposés comme indicateurs.  Les AFL 2 et 3 sont évalués au fil de la séquence et finalisés le jour de l’épreuve. L’AFL1 est évalué le jour de l’épreuve. |
| **Calendrier des épreuves du CCF** | Les 3 épreuves sont prévues à chaque fin de séquence d’enseignement selon le calendrier validé en conseil d’établissement (dates et protocoles certificatifs par classe). Ce calendrier est affiché sur le tableau EPS de l’établissement.  Les candidats reçoivent une convocation individuelle officielle et éventuellement une convocation pour des épreuves différées. Elle est signée par le candidat. Il doit la présenter le jour de chaque épreuve. |
| **Evaluation formative au cours de l’année** | Des évaluations formatives notées ou non, en lien avec les acquisitions attendues seront proposées au cours de la séquence d’enseignement. Elles permettent au candidat d’identifier son niveau et lui permettre de réaliser des choix quant à la répartition des points pour les AFL2 et 3 et certains paramètres de l’épreuve (difficulté ; modalités de pratique ; type de nages etc.…).  Ces évaluations peuvent participer à la construction de la note présente sur le bulletin trimestriel. |
| **Situations particulières** | En cas d’inaptitude temporaire ou permanente, totale ou partielle, un certificat médical doit **obligatoirement** être fourni à l’établissement. Selon la situation, de nouvelles modalités d’évaluation seront présentées au candidat (épreuve différée, activité adaptée, nouvel ensemble certificatif, etc..).  En cas d’absence injustifiée à une épreuve où l’élève a été convoqué, la note de « 0 » lui est automatiquement attribué à tout ou partie de l’épreuve (AFL1, AFL2 et AFL3). |

**Projet d’évaluation disciplinaire EPS en classe de Première**

|  |  |
| --- | --- |
| **Coefficient du CC** | Les notes inscrites sur les bulletins de la classe de 1ère ne sont pas prises en compte dans le Contrôle Continu pour le Baccalauréat. Elles ont vocation à être prises en compte pour l’orientation dans ParcourSup. |
| **Type et modalités d’évaluation** | Les notes pour l’évaluation sommative, inscrites dans les bulletins, sont proposées en référence aux Attendus de Fin de Lycée (AFL) dans au moins 2 Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) de 2 Champs d’Apprentissage (CA) différents.  L’élève réalise au moins 2 épreuves pratiques qui peuvent selon les APSA prendre appui sur un carnet personnel d’entraînement du candidat.  Toute épreuve, individuelle ou collective, donne lieu à une notation individuelle.  La note est attribuée par l’enseignant du groupe classe. |
| **Objectif de l’évaluation** | Il s’agit pour l’évaluateur d’identifier le niveau de compétence de l’élève dans les 3 AFL du champ d’apprentissage, en référence à un protocole certificatif qui s’appuie sur un cadre national.  Ces protocoles sont mis à disposition des candidats.  Chaque épreuve confronte d’élève à une classe de problèmes à résoudre typiques du CA. |
| **Critères d’évaluation** | Pour chacune des épreuves, 3 éléments sont obligatoirement évalués en lien avec les Attendus de Fin de Lycée du Champ d’Apprentissage :   * AFL1 / 10 points ou plus : « s’engager » (en appui sur des acquisitions motrices, informationnelles et décisionnelles) *= l’équipe doit faire un choix* * AFL2 / au moins 2.5 points selon le choix du candidat : s’entraîner » (en appui sur des acquisitions méthodologiques). *= l’équipe doit faire un choix* * AFL 3 / au moins 2.5 points selon le choix du candidat : « fonctionner en collectif solidaire » (en appui sur des acquisitions sociales). *= l’équipe doit faire un choix*   Pour chacun des éléments à évaluer, 4 degrés d’acquisition sont proposés comme indicateurs.  Les AFL 2 et 3 sont évalués au fil de la séquence et finalisés le jour de l’épreuve. L’AFL1 est évalué le jour de l’épreuve. |
| **Calendrier des évaluations** | Des épreuves sont prévues à chaque fin de séquence d’enseignement selon la programmation des APSA établie pour chaque groupe classe. Ce calendrier est affiché sur le tableau EPS de l’établissement.  Les candidats reçoivent une information individuelle officielle et éventuellement une convocation pour des épreuves différées. |
| **Evaluation formative au cours de l’année** | Des évaluations formatives **notées ou non**, en lien avec les acquisitions attendues seront proposées au cours de la séquence d’enseignement. Elles permettent au candidat d’identifier son niveau et lui permettre de réaliser des choix quant à la répartition des points pour les AFL2 et 3 et certains paramètres de l’épreuve (difficulté ; modalités de pratique ; type de nages etc.…).  Ces évaluations peuvent participer à la construction de la note présente sur le bulletin trimestriel. |
| **Situations particulières** | En cas d’inaptitude temporaire ou permanente, totale ou partielle, un certificat médical doit **obligatoirement** être fourni à l’établissement. Selon la situation, de nouvelles modalités d’évaluation seront présentées au candidat (épreuve différée, activité adaptée, nouvel ensemble certificatif, etc..).  En cas d’absence injustifiée à une épreuve où l’élève a été convoqué, la note de « 0 » lui est automatiquement attribué à tout ou partie de l’épreuve (AFL1, AFL2 et AFL3). |